

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 2

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

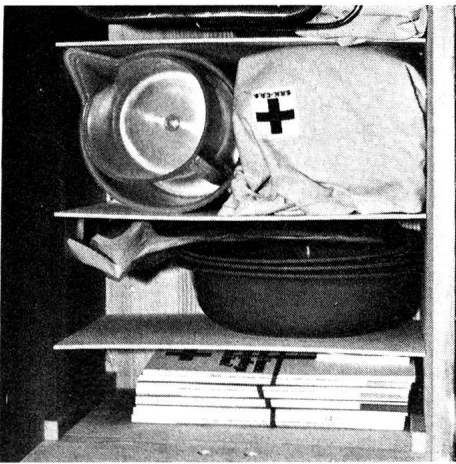
Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10 de semaine en semaine

Santé au foyer

Les cours de soins au foyer attirent un nombre de plus en plus grand de femmes et de jeunes filles et c'est ainsi qu'en automne 1973, 130 cours se donnaient simultanément dans toute la Suisse. La presque totalité des assortiments de matériel didactique que la CRS met à disposition et qui comportent chacun 3 caisses étaient ainsi utilisés. Pour pouvoir faire face aux besoins à venir, l'achat de 50 assortiments supplémentaires a été décidé.



Outre le cours de soins au foyer (Cours I), la CRS a mis au point, dans certains cas, en collaboration avec d'autres institutions, cinq autres cours dont la fréquentation est peu coûteuse et ne requiert qu'un petit sacrifice de temps.

Cours II

Soins à la mère et à l'enfant 7 x 2 heures

Cours III

Soins aux nourrissons bien portants 6 x 2 heures

Cours IV

Soins aux petits enfants (Baby-sitting) 4 x 2 heures

Cours V

Soins aux personnes âgées et aux malades chroniques (en complément du cours I)

4 x 2 heures

Cours VI

Soins aux malades dans les installations protégées de la Protection civile (en complément du Cours I) 4 x 2 heures

Nouveau: Cours de soins aux personnes âgées et aux malades chroniques

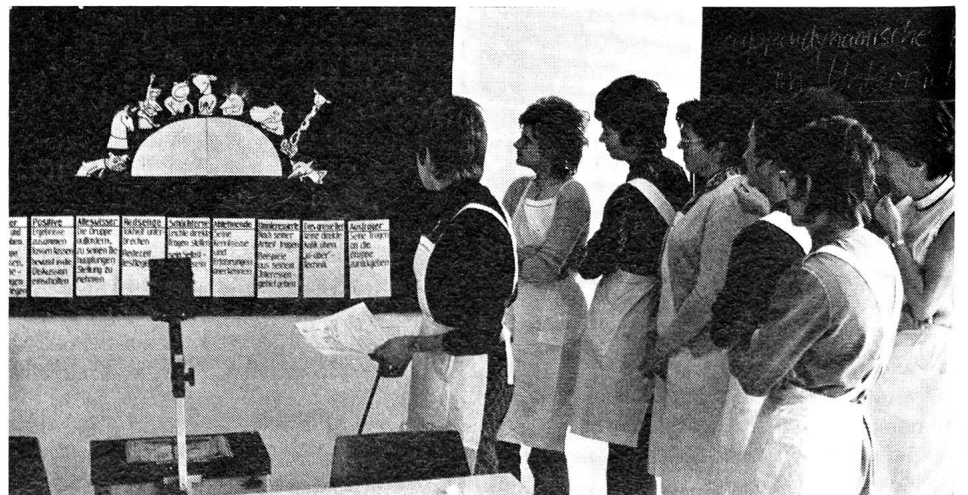
En 1974, la CRS lancera un nouveau cours de la série « Santé au foyer » qui s'adresse aux personnes appelées à assister ou à soigner des personnes âgées ou des malades chroniques, soit dans leur propre foyer, soit dans un établissement, ou encore aux personnes qui se préparent elles-mêmes à affronter la vieillesse. Ce cours, qui a déjà été donné quelques fois à titre expérimental, sera ouvert à des personnes ayant suivi le cours de Soins au foyer ou d'auxiliaire-hospitalière, dont il représente en quelque sorte la continuation. Son programme s'étend sur 4 leçons de

2 heures chacune. Il est donné par des monitrices connaissant les problèmes des personnes âgées et ayant suivi une formation spéciale.

Soins aux malades: de nouvelles tâches pour la Croix-Rouge suisse

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a pris récemment trois décisions de grande portée pour l'activité à venir de la Croix-Rouge suisse dans le domaine des soins infirmiers professionnels.

Désormais, en effet, la Croix-Rouge suisse, qui déjà reconnaît les écoles observant ses directives en matière de formation, prendra en main leur planification à l'échelle nationale; en deuxième lieu, et dans le but de décharger les hôpitaux, elle développera les soins extra-hospitaliers; troisième mesure, elle considérera la profession des infirmières de santé publique à titre de nouvelle catégorie professionnelle de personnel soignant. Le Comité de la Conférence des directeurs des affaires sanitaires a approuvé ces initiatives de la Croix-Rouge suisse et les décisions prises.



Prochains cours de monitrices

Cette année, la CRS se propose de former à nouveau et comme en 1973, quelque 200 nouvelles monitrices de l'enseignement de la Santé au foyer, de manière à ce que leur effectif total soit de 600 environ pour toute la Suisse. Huit cours de monitrices de Soins au foyer auront lieu ces prochains mois dont 4 en Suisse romande, soit: Sion, du 11 au 22 mars; Fribourg, du 29 au 10 mai; Genève, du 6 au 17 mai; Delémont, du 23 septembre au 4 octobre. Par ailleurs 2 cours de monitrices de «Soins à la mère et à l'enfant» se dérouleront à Genève, du 11 au 22 février et à Lausanne, du 10 au 21 juin.

Les inscriptions sont à adresser au Secrétaire des cours de la CRS, à Berne, Case postale 2699, téléphone 031 22 14 74.

Ergothérapie

Répondant à un désir des sections Croix-Rouge, le Secrétariat central a organisé le 18 février dernier, à Zurich, une réunion des ergothérapeutes travaillant actuellement dans les 16 centres Croix-Rouge d'ergothérapie existant à ce jour.

Les participantes eurent ainsi la possibilité d'échanger leurs expériences, de poser des questions et d'apprendre à se connaître.

Elles eurent en outre l'occasion de visiter le petit home de jour que la section zuricoise a ouvert au début de cette année, en annexe à son service d'ergothérapie à l'intention particulière de jeunes handicapés et de malades chroniques.

3006 passagers pour le «Grand», 1670 pour le «Petit»

A eux deux, les Cars de l'Amitié auront ainsi fait en 1973 près de 4800 heureux de tout âge, à l'occasion de 264 excursions ayant totalisé près de 46 000 km.

Avant de prendre leurs quartiers d'hiver, les deux cars, qui ne circulent pas pendant la mauvaise saison, auront encore, durant le mois de décembre, transporté quelques groupes de handicapés, soit à des concerts, soit dans les grands magasins qui, depuis 6 ans et traditionnellement désormais, organisent dans plusieurs villes de Suisse, des matinées d'achats spécialement destinées aux invalides.

Des aides bénévoles et des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge mises à disposition par les sections locales, prêtent main forte à ces matinées, s'occupant ou des enfants ou des adultes qui viennent y faire leurs achats de Noël en toute quiétude ou simplement... regarder!

Tex-out

En vue d'assurer une meilleure coordination de toutes les collectes de vêtements usagés qui ont lieu en Suisse sous l'égide des principales œuvres d'entraide, la CRS, Caritas, l'Entraide protestante suisse, Kolping, le Secours suisse d'hiver, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière ont conclu une convention et se sont associées en un «groupement» qui fixera un calendrier des collectes que chaque partie sera tenue d'observer. Ce calendrier des collectes sera géré par un Bureau de coordination, dirigé par un gérant, qui veillera aussi à ce que les effets récoltés fassent l'objet de la meilleure utilisation (les vêtements en très bon état seront comme jusqu'ici distribués à des personnes néces-

sitaires, en Suisse et à l'étranger, les autres vendus à des entreprises industrielles.

Les œuvres d'entraide sus-mentionnées, groupées en deux «pools», organisent leurs collectes séparément ou en commun, sur le plan régional. Elles tiendront compte des intérêts de l'Association suisse des Aveugles qui renonce ainsi à organiser sa propre collecte.

Réfugiés tibétains en Suisse

Quelque 1000 réfugiés tibétains, dont 813 bénéficient de l'aide de la CRS et de l'«Association pour la création de foyers tibétains en Suisse» ont à ce jour trouvé accueil dans notre pays.

Alors que de nombreux réfugiés tibétains vivent désormais dans leur propre foyer, 300 se trouvent encore dans les onze foyers collectifs ouverts à leur intention dans les cantons d'Appenzell Rd|Ex., des Grisons, de St-Gall, de Thurgovie et de Zurich.

Pour la première fois, le Canton de Glaris a, l'hiver dernier, reçu un groupe de 74 Tibétains qui ont été installés dans un foyer collectif de Linthal, où ils se sont très rapidement acclimatés.

Ethiopie

Le 4 janvier, la CRS chargea 15 tentes, 100 couvertures de laine financées par l'Entraide protestante suisse et 1,8 tonne de lait en poudre représentant un don de la Confédération, à bord d'un avion charter transportant un hélicoptère en Ethiopie. Un autre envoi de vivres destinées aux populations éthiopiennes frappés par la famine, d'une valeur de un demi-million, se trouvait en préparation. Il s'agit d'une opération commune de la Confédération et de la Croix-Rouge suisse.